

questions à Pascal Ribaud

par Vents du Morvan magazine

Photos : Yvon Letrange

directeur du Parc naturel
régional du Morvan.

V.d.M. : *En quelques mots : votre parcours, votre « itinéraire » depuis 20 ans ?*

Pascal Ribaud : Mon parcours depuis vingt ans, correspond, en ces moments difficiles que connaît la France ; à une enfance en milieu urbain, à l'exode rural de parents venus en région parisienne. Très tôt, j'ai compris que mon espace de vie et d'équilibre se réaliserait dans le milieu rural. Un retour vers des activités de type agricole s'imposait.

Des études dans le domaine de l'agronomie tropicale, dès les années 70, et la prise de conscience de la question

environnementale, m'amènent à participer à la création de la Fédération nationale d'agro-biologie, au Groupe de Recherches en Agriculture Biologique, et tout ce qui va devenir l'agriculture biologique en France.

Après, plusieurs séjours dans des pays en voie de développement, je m'installe, comme agriculteur dans la Nièvre dans les années 80. Des difficultés financières m'amènent à diriger un établissement scolaire agricole en Morvan (LFPAJ puis LPA) tout en étant pluri-actif pendant cinq ans. Là, le fait de s'apercevoir que le Morvan ne retient pas ses jeunes, ne crée pas d'activité au sens de la formation agricole, aussi bien scolaire qu'en formation continue est pour moi un révé-



lateur. Je deviens fonctionnaire, mais à rebours, d'abord proviseur contractuel et ensuite professeur par concours internes puis, trois ans d'expérience très intéressante dans un département comme la Lozère qui reste le moins peuplé de France, au cœur du Massif Central.

V.d.M. : *En arrivant, quel est votre diagnostic, l'état des lieux, du Morvan ?*

Quels sont les atouts et les handicaps du Morvan d'aujourd'hui ? Et demain ?

P.R. : Avant de postuler à la direction du Parc naturel régional du Morvan, j'ai eu la chance de connaître le Morvan en tant qu'entité géographique et humaine depuis les années 80. Je crois que les atouts et les handicaps du Morvan sont comparables à ceux d'autres terres de piémont ou de montagne, assez classiques : situation géographique démographique, enclavement. Le plus important, je crois, c'est le Morvan, avec ses hommes et femmes. C'est le sentiment que les habitants peuvent avoir, à tort, que leurs pratiques culturelles, leurs occupations, leurs activités sportives, ne sont pas d'un niveau satisfaisant. Demain, le Morvan, comme toutes les terres d'espace libre, va devenir un enjeu, à la fois de sécurité au sens d'espace de loisirs, mais également un espace où la qualité de vie par rapport à l'évolution des sociétés urbaines sera relativement préservée. Il fera l'enjeu de différents groupes sociaux... Les habitants voudront le développer alors que d'autres groupes sociaux, d'origine urbaine ou péri-urbaine souhaiteront en faire un monde peut-être plus préservé.

V.d.M. : *Le Parc a trente ans d'existence, la présidence de Christian Paul depuis juillet 2001, votre arrivée à sa tête début mars 2002 semblent amorcer un renouveau, qu'est-ce qui va changer ?*

P.R. : Inévitablement l'arrivée de Christian PAUL depuis juillet 2001 au poste de Président, marque une évolution mais accompagnée, je le rappelle, de sept nouveaux Présidents de Commission. Cela entraîne non seulement un changement de génération, mais également une manière différente de voir et d'agir. Une génération d'hommes politiques et de femmes, de départements différents, d'ho-

rizons politiques différents arrivent. Ancrés en milieu rural, par leurs préoccupations du développement local, ils sont acteurs du Morvan. On tirera les conclusions dans dix ou vingt ans de ce que l'on appelle la génération des développeurs de territoires, du Parc naturel régional du Morvan.

V.d.M. : *Le Morvan a été retenu au niveau national dans le cadre du programme LEADER Plus : pouvez-vous nous rappeler les avantages d'un tel programme ? Les objectifs ? Les enjeux ?*

P.R. : Je crois que Leader + est, avant tout, un programme d'initiative locale (rappelons-le, financé à moitié par l'échelon européen et, par le Parc en lui-même avec la Région, les communes, les départements). Ce qui est important, c'est de rappeler que le Parc est l'émanation pour 97 communes, d'une volonté partagée, de vivre dans un territoire commun ce qui implique des ressources particulières mais aussi des perspectives volontaires. Le Morvan, à travers le Parc, est une forme de cohésion, une forme de mise en commun, de programmes, des soucis des uns et des autres, des orientations et des politiques locales.

Les objectifs : un développement culturel tous azimuts construit inévitablement autour des conventions des quatre Pays qui chevauchent le Morvan. Des activités culturelles, trait d'union avec les autres populations doivent créer le terreau d'une action économique.

V.d.M. : *Terre de traditions et d'échanges, le Morvan considère sa culture comme un patrimoine à part entière ; quelle est l'ambition de « l'agence culturelle » en voie de constitution ?*

P.R. : L'ambition de l'agence culturelle, c'est d'être un outil intégré aux différents services du Parc. La culture doit être un pôle d'expression, d'échanges et d'économie. L'agence culturelle, c'est l'outil qui va permettre de rassembler les forces, comprenant Philippe Guilbert, Philippe Hoeltzel, pour le Parc naturel régional du Morvan, avec un directeur, un chargé de communication, un animateur, des moyens communs de secrétariat, de comptabilité et ce, afin de permettre un développement des activités culturelles.

V.d.M. : *Le Parc du Morvan est un instrument au service d'un territoire et d'une population. Que souhaite-t'il ? Qu'attend-il de ses habitants ?*

P.R. : Le Parc n'est pas un instrument. Le Parc est une entité géographique dans laquelle les communes ont délibéré volontairement depuis 1970, c'est un des plus anciens de France (rappelons que les Parcs représentent 12 % de la surface du territoire national et sont à présent 40 en France. Il y a beaucoup plus de candidats que de reçus). Le Parc est une entité géographique dans laquelle il a une organisation de services auprès de la population. Je crois que ce que j'attends de la population et des habitants, est qu'ils soient professionnels et fiers de leur territoire. J'espère de la part des élus plus d'engagement et, qu'ils soient plus conscients des capacités locales, beaucoup plus tolérants dans le temps, mais beaucoup plus volontaristes dans le positionnement national et international. Structure plus ambitieuse pour tous, le Morvan mérite, comme tous ses meilleurs produits agricoles, forestiers, artisanaux, industriels, à leur juste valeur d'être mieux promo-

tionné, vendu, mais en gardant l'équilibre des choses. J'attends des habitants, des demandes, exigeantes envers nos activités et surtout envers celles des élus. En tant que Directeur, je suis au service des élus et indirectement par le biais des instances au service de la population. Je souhaite qu'il y ait des échanges basés sur la tolérance, l'exigence des uns envers les autres et en particulier pour que l'initiative des créateurs soit respectueuse du Morvan, de son histoire comme de son identité.

V.d.M. : *Il me semble que, en dépit d'un sentiment manifeste très fort de la population du Morvan, que les politiques n'aient pas cru bon d'unir leurs efforts pour constituer un seul et unique Pays du Morvan, quelles leçons peut-on en tirer ?*

P.R. : L'histoire nous raconte que dès la Révolution française, le Morvan n'a pas pu être un département spécifique ; même l'Isère n'est pas un département de montagnes, même les Alpes de Haute-Provence, les Vosges...



Ceci fait que la situation est difficile en ce moment par la création de quatre Pays. Localement, nous sommes un des Parcs qui est le plus « chevauché ». Dans sa totalité, d'ailleurs il le sera, dans un an ou deux ans, par quatre Pays. Qu'est ce que cela veut dire ? J'ai calculé qu'un habitant du Morvan est soumis à au moins sept ou huit structures administratives : commune, canton, département, Région, l'Etat..., comme peut l'être un Dijonnais.

Les Pays, plus le Parc, sont des outils modernes de développement local, au regard de l'histoire de la France. On se doit les uns et les autres (je parle des animateurs de Pays, en effectuant une rencontre mensuelle avec eux) de faire en sorte que les dossiers soient cohérents, logiques et de présenter aux élus des actions concertées. Le plus important, sera dans l'intelligence des uns et des autres, de faire vivre ensemble quatre zones de piémont et une zone de massif. L'intelligence sera, au XXI^e siècle, en la bonne gestion ville-campagne et dans ce cadre là, le rapport Pays-Parc est un élément typique d'un rapport rural – urbain.

V.d.M. : *Quelle est la position du Parc vis-à-vis de l'intégration des Européens qui s'installent, en provenance notamment du Nord ? Y a-t-il une réflexion menée ? des actions en faveur des rencontres, d'échanges ?*

P.R. : Sujet extrêmement classique : je crois que la Côte d'Azur, le Périgord, et surtout l'Aquitaine, pendant des centaines d'années, ont vécu la présence anglaise. C'est très simple, c'est à nous dans les contextes locaux, que sont les habitats, les marchés, les relations humaines, de montrer nos valeurs de vie morvandelle en les promotionnant, et en particulier d'être une terre de trait d'union, de tolérance et d'accueil. Nous envisageons des actions sur l'initiation à la langue française. Nous espérons bâtir une politique visant à une meilleure intégration de nos amis européens, mais également de tous les habitants de résidences secondaires arrivant en Morvan.



V.d.M. : *Le projet touristique du lac de Chamboux fait beaucoup parler de lui actuellement, quelles sont les dispositions prises par le Parc, notamment en faveur de l'environnement, dans ce projet ?*

P.R. : Le premier groupe de vacances européen « Pierre & Vacances » proposerait d'implanter un village vacances au bord du lac de Chamboux, réservoir d'eau potable, dans une zone qui inclut l'actuel camping et ses alentours, sur 25 hectares. Il serait prévu 300 logements, d'une capacité d'accueil totale de 1500 lits.

Aux diverses étapes de l'étude de ce projet, le Parc naturel régional du Morvan sera amené à donner un avis selon la charte révisée du Parc du Morvan du 2 juillet 1996.

Pour notre part, nous proposerons le recours au label Haute Qualité Environnementale.

Le 16 mai 2002